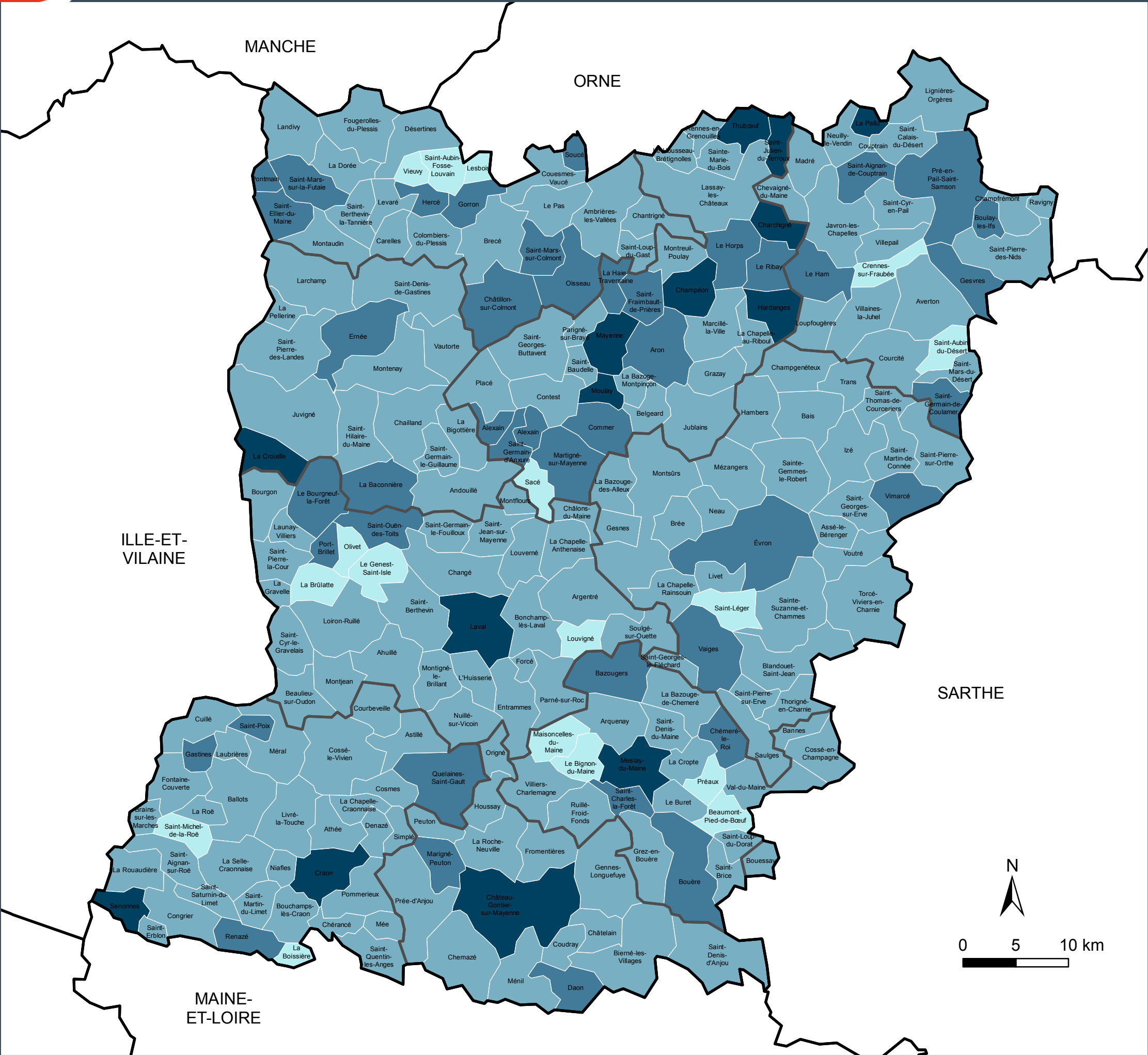


RESIDENCES PRINCIPALES OCCUPEES PAR LOCATAIRE PARC PRIVE EN MAYENNE EN 2016



Part des résidences principales occupées par un locataire du parc privé en 2016 :

- Moins de 10%
- De 10% à 20%
- De 20% à 25%
- Plus de 25%

Moyenne départementale : 21,9 %

Moyenne régionale : 22,3 %

Moyenne nationale : 25,4 %

Note : limites des communes et des EPCI au 01/01/2019

